

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE D'*e l'OISE*

COMMUNE D'*e CHOISY au BAC*



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation ~~eaum~~ CEE et Loi sur l'eau
(IOTA)

relatif à : une demande d'autorisation environnementale
relative au renforcement du système d'endiguement
au droit du site de Compiègne et Choisy au Bac
de la société OPELLA HEALTHCARE INTERNATIONAL
une demande de permis d'aménager

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

- demande d'autorisation environnementale : projet de renforcement du système d'endiguement au droit du site de Compiègne et choisy au Bac de la société OPELLA HEALTHCARE INTERNATIONAL
- demande de permis d'aménager

En exécution de l'arrêté du 11 décembre 2023

Nadine
de Monsieur le préfet de l'OISE

je, soussigné(e), M. Alain Giaroni, Commissaire enquêteur

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 84 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

33 jours , du 8 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus

les 8 janvier 2024 de 14 h à 17 h et de Compiègne

17 janvier 2024 de 9 h à 12 h et de Choisy au Bac

27 janvier 2024 de 9 h à 12 h et de Compiègne

9 février 2024 de 14 h à 17 h et de Choisy au Bac

les observations du public.

A Choisy-an-Bac

le 8 janvier 2024

signature



Première journée :

le 8 janvier 2024 de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 17h00

1 - Observations de M⁽¹⁾

Voir suite pages suivantes



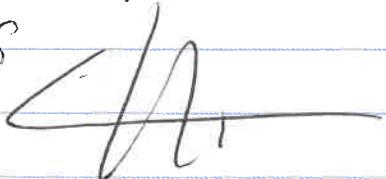
2^{ème} permanence du Commissaire
enquêteur (1^{ère} permanence à Mairie
Choisy-au-Bac 17 Janvier 2024 9h00-12h00

Ce jour 17 Janvier 2024 à 9h00
ouvre la permanence en mairie
de Choisy-au-Bac afférente à
l'enquête publique visée en page 1
du présent registre.

Ayant constaté qu'aucune observation
du public n'a été consignée
dans le présent registre jusqu'à
ce jour, ni document, ni courrier
adresse ou déposé à mon intention.

Le Commissaire
Enquêteur

D. G



le 17 Janvier 2024

Curieuse, je suis venue me documenter.
C'est intéressant, j'apprends que
SANOFI va / réaliser un
ouvrage pour protéger le secteur
Tant en se préoccupant de
la flore la faune et surtout par
l'effort aux niveaux d'eau, à
prévoir dans le futur pour le cours
d'eau AISNE ce qui m'a été
assurée par mon habitation,
actuelle située au dessus de Ronchamp
qui subit les caprices de l'eau.

Chantal Cauqué VERRIER

Le même jour 17 Janvier 2024, à 12 h 00
j'entends finir à la présente permanence
du Commissaire enquêteur, ayant
constaté qu'une personne était
rentrée dans un des informations
sur le projet d'édification de la
ZAC de l'objectif du nom de (Voir
ci-dessous):

Le Commissaire enquêteur

D. G /

le 27 janvier 2024

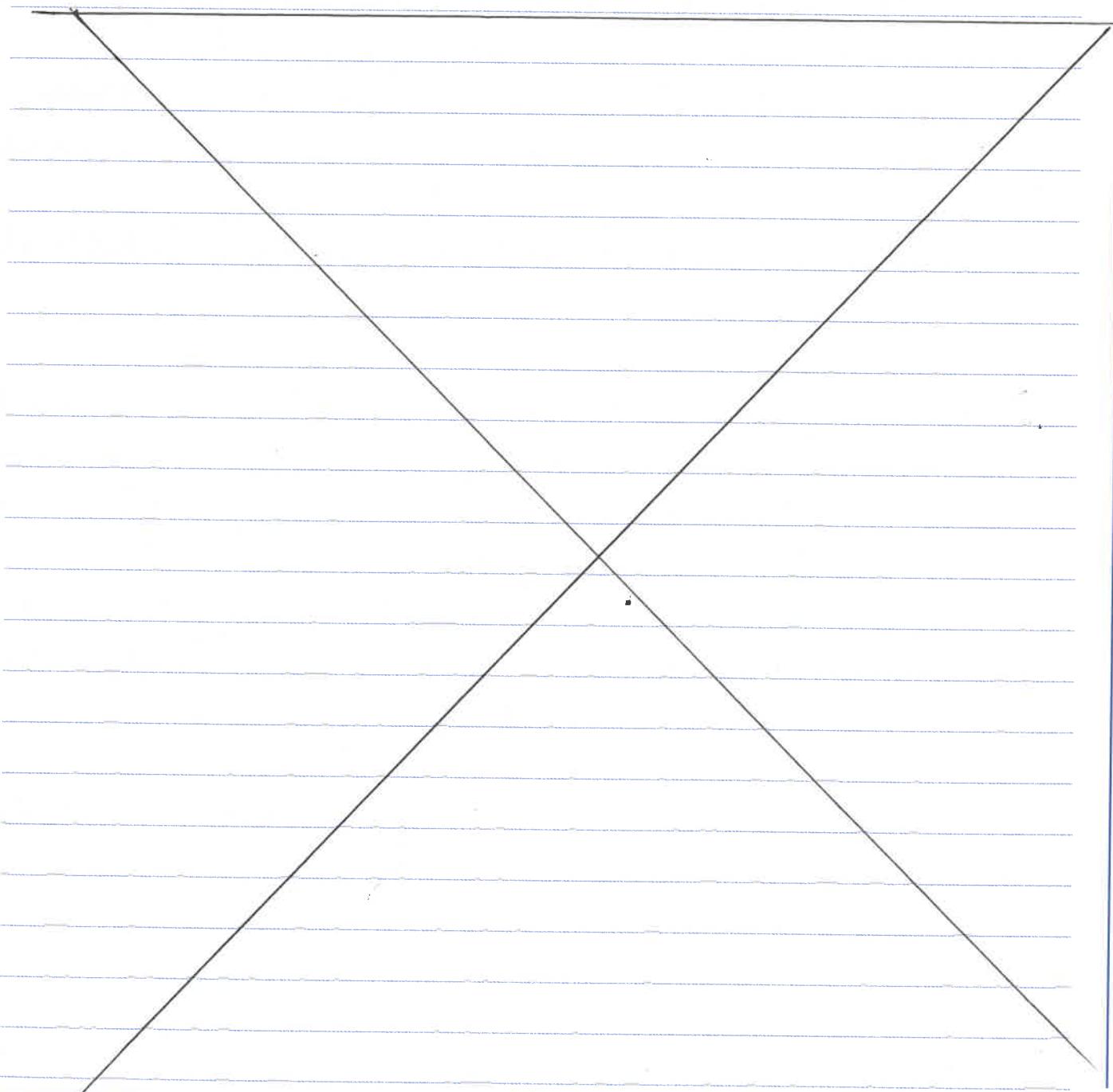
J'ai bien noté que le remplissage du bassin de compensation se fera par tranches de 0,50 m et que par conséquent les cues inférieures à la cue centrale seront compensées (ex celles de 1993 et 1995)

J'émets un avis favorable à ce dossier qui doit apporter une amélioration au système existant

Daniel Boileau

PSC

OBS
(2)



4^{ème} permanence du Commissaire Enquêteur
(2^{ème} en mairie de Choisy-au-Bac)
9 Février 2024 de 14h00 à 17h00

Ce jour 9 Février 2024 à 14h00
en mairie de Choisy-au-Bac
au cours de cette permanence afférente
à l'enquête publique mise en
œuvre à la présente demande.

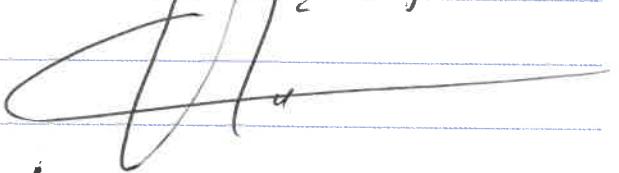
Il y a eu constaté qu'une personne
(M^r Daniel BOILET) a reçu l'information
une observation de huis de bretèche
permise en mairie de Choisy-au-Bac
le 17 Janvier 2024, avec les conditions
me m'ayant été transmises le
jardin.

Le Commissaire
Enquêteur
M^r H. [Signature]

Ce même jour à 17h00 mettons fin à cette
4^{ème} permanence dans le cadre de la
présente enquête publique. Aucune
personne ne s'étant présentée à celle-ci,
ni aucun courrier adressé à mon intention
ne m'a été déposé. La mairie de
Choisy-au-Bac étant désormais fermée au
public jusqu'à la fin de l'enquête, je suisime
de l'effacement, l'enquête se poursuivra
jusqu'à l'extinction de ce même jour (minuit / 0h00).

Portons également mention sur le présent
que au terme de la permanence du
9 Février 2024, Mme SIMON représentant
la société Ope'Plu/Sanofi nous a remis
une version corrigée des versions
corrigées des pièces suivantes des
Permis d'aménager sur les communes
de Compiegne et de Choisy-au-Bac :
formulaires Cerfa - Pièces PA1 et
PA2. Ces pièces sont à la disposition
du service Travaux DDT Osse bureau
de l'environnement pour compléter
la version dématérialisée de ces
documents déjà transmise à ce bureau
par Mme SIMON le 2 Février dernier.
Joignons ces documents aux présents
devis pour transmission au service/
bureau concerné de la DDT/Osse.

A l'un d'Anssi
Commissaire Enquêteur



Le 9 Février 2024 à (90 heures)
Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné(e), M. Félix Giaroli,
déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,
du 8 Janvier 2024 au 9 Février 2024
de heures à heures
et de heures à heures
~~Aux heures d'ouverture de la mairie de Choisy-le-Roi~~

Les observations ont été consignées au registre par Deux personnes (pages n°s 3 à 4).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. – Lettre en date du _____ de M. _____
2. – Lettre en date du _____ de M. _____
3. – Lettre en date du _____ de M. _____
4. – Lettre en date du _____ de M. _____
5. – Lettre en date du _____ de M. _____

Voir également mentions en page 6 du présent
Document joint pour transmission
au service d'octroi du DDT Oise)

signature


Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, (DDT Beuvraie)

le 23 Février 2024

à M. Christophe VALLET

chef du Bureau

Environnement

Voir mentions de clôture en page 17.

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexées au présent registre